

---

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05-4  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2021-05 ET SES  
AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE  
RURALE**

---

- CONSIDÉRANT QU' un règlement sur les usages conditionnel est en vigueur sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Rawdon;
- CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet de modifier le contenu d'un règlement sur les usages conditionnels ;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit modifier certaines dispositions de son règlement sur les usages conditionnels numéro 2021-05 et ses amendements relatives à l'entreprise rurale, et ce, en référence à la grille des spécifications de la zone M-17 créée au règlement 2021-02-8 modifiant le règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements;
- CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné séance tenante.
- EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Rawdon décrète ce qui suit :

**Article 1**

Modifier la section 3.2 du Règlement sur les usages conditionnels numéro 2021-05 et ses amendements concernant les *Dispositions relatives aux entreprises rurales* comme suit :

- Ajouter le paragraphe 7 suivant au premier alinéa de l'article 3.2.2 concernant le *Territoire assujéti*:
- « 7. Les terrains adjacents à la route 348 dans la zone « M-17 », concernant une entreprise rurale liée à une unité d'habitation seulement « C807 ». »

**Article 2**

Les dispositions de ce règlement remplacent toutes autres dispositions d'un règlement antérieur qui lui sont inconciliables.

**Article 3**

Le présent règlement entre en vigueur à la date de publication de l'avis d'entrée en vigueur publié par la Municipalité, et ce, ultérieurement à la date de délivrance du certificat de conformité à son égard.

---

**Me Caroline Gray**  
Directrice générale adjointe et  
directrice du Service du greffe

---

**Raymond Rougeau**  
Maire

---

**CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)**

---

*Avis de motion le:*  
*Premier projet de règlement adopté*  
*le :*  
*Avis public d'assemblée publique de*  
*consultation :*  
*Assemblée publique de consultation:*  
*Second projet de règlement adopté le*  
*Avis public référendaire :*  
*Règlement adopté :*  
*Certificat de conformité de la MRC*  
*obtenu*  
*Date d'entrée en vigueur le :*  
*Avis public d'entrée en vigueur le :*

*Résolution no :*  
*Résolution no :*

*Résolution no :*

*Résolution no :*  
*Résolution no :*

---

**Me Caroline Gray**  
**Directrice générale adjointe et**  
**directrice du Service du greffe**

---

**Raymond Rougeau**  
**Maire**

PROJET